



COMMISSION BANCAIRE  
L'AFRIQUE CENTRALE

**8<sup>ÈME</sup> RÉUNION ANNUELLE DE CONCERTATION  
AVEC LA PROFESSION BANCAIRE ET FINANCIÈRE**

*(Douala, le 21 octobre 2016)*

**ALLOCUTION DE CLÔTURE**

**de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA**

*Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)  
Président de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)*

*Monsieur le Vice-Président de la COBAC*

*Mesdames et Messieurs les Commissaires de la COBAC*

*Monsieur le Président de la Fédération des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit*

*Messieurs les Présidents des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit et de Microfinance,*

*Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Etablissements de Crédit et de Microfinance,*

*Honorables invités,*

L'importance des trois thèmes abordés ce jour, à l'occasion de notre rencontre annuelle, est inéluctable. Tant ces sujets sont vitaux pour l'intégrité du système bancaire et la stabilité financière dans la CEMAC.

La conformité du système d'information des établissements de crédit est cruciale pour vous, en votre qualité de dirigeants des établissements de crédit. Elle assure la fonction support pour votre propre pilotage et pour les services offerts à la clientèle, lesquels doivent être sûrs, sécurisés et rapides.

La conformité du système d'information est en particulier une préoccupation majeure pour les autorités de contrôle et de supervision. Elle constitue la base des contrôles de la COBAC ainsi que de la production des statistiques monétaires.

La réalité sur le terrain est empreinte de beaucoup d'insuffisances. Les problèmes relevés pendant l'exposé du Secrétaire Général de la COBAC portent essentiellement sur la fiabilité, les fonctionnalités et la sécurité du système d'information des établissements de crédit. Je partage l'ensemble des recommandations qu'il a formulées sur ce sujet.

En attendant l'adoption d'un texte spécifique par la COBAC visant la robustesse, la sécurité et les fonctionnalités d'un système d'information, je vous invite tous à œuvrer pour la conformité du système d'information de vos établissements aux dispositions existantes en vigueur et aux bonnes pratiques.

**Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux,**

Le gouvernement d'entreprise est un levier essentiel de pilotage d'un établissement de crédit pour l'atteinte de ses objectifs opérationnels et stratégiques. Le règlement COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit dans la CEMAC, entré en vigueur depuis 8 ans, est diversement mis en œuvre.

Les faiblesses sont nombreuses. Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la COBAC a attiré votre attention à ce propos.

En attendant la mise à jour du règlement relatif au gouvernement d'entreprise actuellement en vigueur dans les établissements de crédit, je vous invite tous à un ressaisissement en vue d'une conformité effective vis-à-vis de ce règlement.

**Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux,**

La responsabilité sociétale des établissements de crédit nous a été développée par Etienne RAMBA, directeur général Adjoint de UBA Gabon. Ce thème nous a conduit aux concepts de banque durable et d'investissement social responsable et allie la stabilité financière au bien-être intergénérationnel de la communauté, en prenant en compte les aspects éthiques, sociaux et environnementaux dans l'intermédiation bancaire.

La radiographie des pratiques présentée montre que la responsabilité sociétale des établissements de crédit est encore embryonnaire dans la CEMAC. Cette situation est une interpellation tant des directeurs généraux, que du régulateur pour initier une réflexion dans le sens d'une normalisation de cette démarche.

**Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux,**

L'amélioration de la conformité des établissements que vous dirigez est une exigence primordiale. J'ai bien noté toutes vos observations et propositions. J'instruis le Secrétariat Général de la COBAC de mener une réflexion, sur chacun des points évoqués ce jour, afin d'améliorer les dispositions en vigueur et, le cas échéant, mettre en place de nouvelles normes, de manière à toujours élever notre système bancaire au niveau des standards internationaux et des meilleures pratiques de la profession.

Ce faisant, je déclare clos les travaux de la 8<sup>ème</sup> réunion de concertation du Président de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) avec la profession bancaire et financière.

Je vous remercie